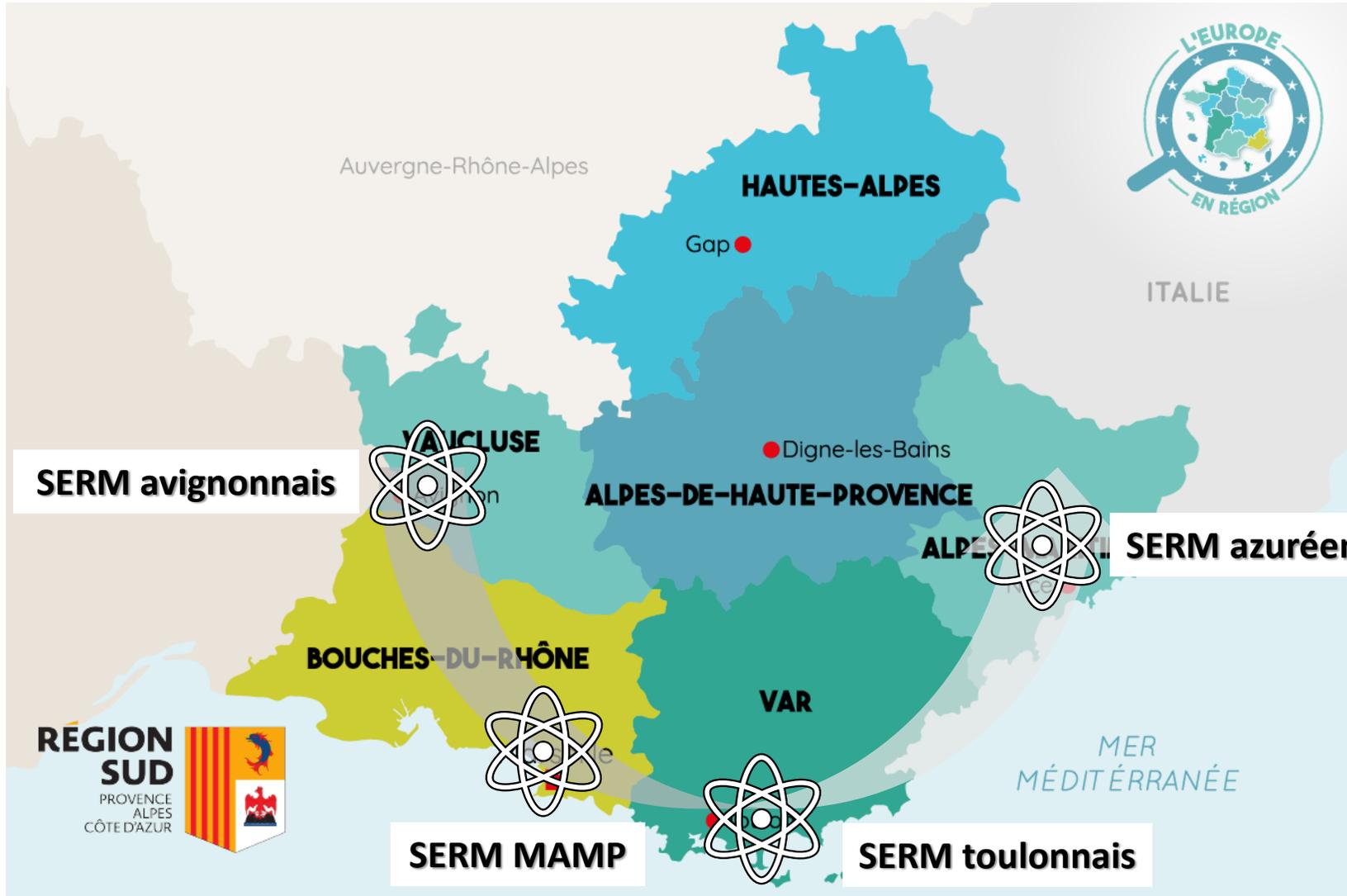




**La Région Sud est
transfrontalière avec
l'Italie et
la Principauté de
Monaco**

La démarche SERM en Région Sud



2. Présentation de la situation régionale SERM azuréen

Enjeu : Répondre à la saturation du réseau de transports en commun

Avancement :

- Démarche Contrat Opérationnel de Mobilité lancée le 24/01/24
- Interactions avec les gares Nice Aéroport et Cannes La Bocca (projet LNPCA)
- Prise de contact entre la Région et les partenaires, prise en considération des offres et réseaux déjà en développement

Besoins de mobilité du territoire :

- Organiser et densifier l'offre de transports par axe structurant prioritaire du territoire (littoral)
- Développer les voies réservées sur axes routiers
- Améliorer la robustesse du système par des services alternatifs

